

*L'ajournement*

Dans une lettre qu'il a envoyée à la Commission des libérations conditionnelles de la Floride, le sénateur Bill Hernstadt du Nevada a déclaré qu'il refusait qu'on accorde la libération conditionnelle à M. Jaffe à cause de la façon dont il s'était conduit au Nevada. Voici ce qu'il a dit:

A mon avis, c'est presque un besoin pour lui de voler les clients, les actionnaires, les amis et les associés lorsqu'il veut parvenir à ses fins.

... Sidney L. Jaffe est un voleur incorrigible et il peut dépouiller aussi facilement une famille de ses économies avec ses bonnes manières que ne le ferait un autre criminel à la pointe du fusil. Si vous le relâchez, il retournera au Canada en yacht jusqu'au club nautique de Toronto où il se paiera la tête de ses milliers de victimes qui font les frais du train de vie dispendieux et flamboyant qu'il affectionne.

Dans son premier discours prononcé à la Chambre des communes, le chef de l'opposition (M. Mulroney) a parlé de l'importance qu'a ou devrait avoir la citoyenneté canadienne. Dans ce premier discours présenté en octobre 1983, le chef de l'opposition a parlé de la qualité de cette citoyenneté. Il a dit ceci: «Nous avons triomphé de tant d'obstacles ensemble—qui semblaient insurmontables—que notre citoyenneté est devenue un symbole privilégié dans notre vie». Et il a dit que notre respect pour la loi, pour notre voisin et pour ses biens, était un élément clé de notre citoyenneté. Comme il est triste de voir bafouer cette citoyenneté.

Aux États-Unis, le juge Perry, d'une cour de circonscription, a dit ceci:

Au Canada, Jaffe est membre du Yacht Club, un mécène du ballet, un homme honorable. Pourtant aux États-Unis, Sidney Jaffe n'est rien de moins qu'un prédateur économique. Jaffe est un véritable escroc qui mérite bien son châtiement... Il est vraiment coupable de bien des fautes.

Je citais les propos d'un juge d'une cour des États-Unis.

Au Canada, juste après Noël, le juge Di Cecco a dit qu'il en avait assez des pirouettes de M. Jaffe à la barre des témoins et que ses témoignages étaient remplis de contradictions. Puis il avertit l'avocat de M. Jaffe que son client pourrait être accusé de parjure.

L'avocat américain de M. Jaffe a dit ceci:

Jaffe userait de son influence pour faire interrompre les poursuites criminelles canadiennes des représentants du comté de Putnam pour enlèvement.

M. Jaffe a soutenu que son influence s'exerçait auprès du ministère canadien des Affaires extérieures.

A quoi tout cela rime-t-il? Je suppose que les modifications apportées en 1975 à la loi sur la citoyenneté étaient insuffisantes, n'ont fait qu'affaiblir la valeur de notre citoyenneté. Les passeports canadiens délivrés par la citoyenneté canadienne sont considérés parmi les milieux criminels et terroristes internationaux comme des pavillons de complaisance pour voyager à l'étranger et mener à bien leurs tristes besognes. La loi de la citoyenneté, ses règlements et son application sont une honte pour l'honnête Canadien qui a travaillé le temps nécessaire pour obtenir une chose qu'il tient en haute estime, la citoyenneté canadienne. Cela a changé aujourd'hui. Ce n'est plus qu'un pavillon de complaisance.

• (1815)

La cour de citoyenneté a-t-elle mené une enquête? De même que le ministère de la Justice, car en dépit de toute la documentation disponible, le ministre de la Justice a entrepris de défendre M. Jaffe sans connaître semble-t-il le comportement passé de ce dernier tel que le démontrent les documents que j'ai mentionnés.

Le ministre va-t-il protéger la citoyenneté canadienne en intentant des poursuites avec le même zèle dont il a fait preuve pour protéger la souveraineté canadienne? Ou encore, les allégations d'influence seraient-elles fondées? Le ministre voudrait-il révéler auprès de qui s'exerce cette prétendue influence au sein du ministère de la Justice ou des Affaires extérieures?

Ce n'est pas M. Jaffe qui pose un problème. C'est le système, c'est la façon dont il le manipule qui met en danger son efficacité et par conséquent l'efficacité de la loi et du régime politique et gouvernemental qui l'applique et le crée. Le ministre a peut-être conspiré sciemment pour que la loi et la justice canadienne non seulement paraissent mais aussi soient ridicule. M. Jaffe a reçu la citoyenneté, une citoyenneté de complaisance. Par contre, l'homme qui détient le titre de champion mondial du bobsleigh, un immigrant canadien, qui vient au Canada, s'entraîne pour devenir un athlète olympique, un champion pour le Canada, ne peut pas obtenir la citoyenneté canadienne au même titre parce qu'il essaie d'obtenir la médaille d'or pour le Canada. Pour terminer, je demande pourquoi notre athlète olympique ne peut pas obtenir la citoyenneté canadienne à l'instar de M. Jaffe. N'a-t-il pas d'influence?

**M. Al MacBain (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, le 19 décembre 1983, le député de Fraser Valley-Ouest (M. Wenman) a posé des questions sur l'affaire Sidney Jaffe, l'homme qui a été enlevé de force par des chasseurs de primes le 23 septembre 1981 et qui a été emmené en Floride pour subir un procès en vertu de la loi de cet état sur les méthodes de vente de terres.

La police de la ville de Toronto a fait une enquête sur cette affaire et à la fin d'octobre 1981, elle a accusé deux chasseurs de primes d'enlèvement.

**M. Wenman:** Là n'est pas la question.

**M. MacBain:** Le Canada a ensuite demandé leur extradition et ils ont été remis aux autorités de l'Ontario. C'est un avocat qui se charge de la question des poursuites pour enlèvement au nom du gouverneur général de l'Ontario.

Le député de Fraser Valley-Ouest parlant de la lettre que l'avocat de M. Jaffe a envoyée au procureur général adjoint de la Floride, selon laquelle M. Jaffe se servirait de son influence pour mettre un terme aux poursuites au criminel, a demandé quelle était la nature et la portée de la prétendue influence de M. Jaffe. Il a aussi demandé dans quelle mesure des fonctionnaires canadiens avaient pu soustraire M. Jaffe au cours normal de la justice américaine.